



RÉGIONALE DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ SECTION FUTSAL

Procès-Verbal du 07 avril 2025
au Club House du club AS EXCELSIOR et en Visio

- **Membre de la Commission présent :**

- **Président :**

- Jacky AMANVILLE

- **Vice-président :**

- Marius HOAREAU
Shakir AKHOONE

- **Secrétaire Générale :**

- Karim LAURET

- **Membres :**

- Xavier BOTH
Arsène ABLANCOURT
Thierry MAHAVANDE
Dany YCARD

- **Ordre du jour :**

- ADOPTION DU PV DU 25 MARS 2025
 - DOSSIER SECTION FUTSAL JEANNE D'ARC
 - SECTION FOOT ENTREPRISES
 - COURRIERS
 - QUESTIONS DIVERSES

ADOPTION DU PV DU 25 MARS 2025 :

Le PV du 25 mars 2025 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

DOSSIER SECTION FUTSAL JEANNE DARC

La Commission,

Vu le courrier du club AS JEANNE D'ARC, en date du 03 avril 2025, informant d'un nombre insuffisant de joueurs,

La Régionale du Football Diversifié décide :

- **De déclarer l'équipe AS JEANNE D'ARC en Forfait Général en Futsal Départemental**
- **De lui infliger une amende de 120 € (Article 17 RGx de la LRF)**

SECTION FOOT ENTREPRISE

La première journée du championnat en date du 4 avril opposant le club AS SECURITE SOCIALE, face à l'AS SBTPC n'a pas pu se dérouler en raison du terrain non tracé et pas de filets de buts - Terrain non règlementaire.

Le dossier est transmis à la Régionale des Statuts et Règlements pour donner suite.

COURRIERS

- **AFMC PETITE ILE - 31 mars 2025** : À la suite du communiqué de la municipalité de Petite-Île par courriel, informant de l'indisponibilité du gymnase de Petite-Île le samedi 5 avril 2025 devant accueillir la rencontre en futsal entre le club AFMCI PETITE ILE / TBK FC1. La Commission émet un avis favorable pour un report de match à une date ultérieure et transmet à la Régionale Sportive pour la reprogrammation.
- **AFMC PETITE ILE - 07 avril 2025** : À la suite du communiqué de la municipalité de Petite-Île par courriel, informant de l'indisponibilité du gymnase de Petite-Île les 18 et 19 avril 2025 devant accueillir la rencontre en futsal entre le club AFMCI PETITE ILE / PALMISTE UNITED. La Commission émet un avis favorable pour un report de match au 16 avril 2025 et transmet à la Régionale Sportive pour la reprogrammation.
- **SAINT DENIS CITY - 1^{er} avril 2025** : Demandant le report de son match de la 1^{ère} journée contre JS SAINTE ROSIENNE 2, le club ayant été affilié tardivement, il n'était pas en possession des codes d'accès lui permettant d'enregistrer les licences, en respectant les quatre jours francs pour la qualification des joueurs.
La commission émet un avis favorable et valide le report du match à une date ultérieure et transmet à la Régionale Sportive pour la reprogrammation.

QUESTIONS DIVERSES

- À la suite de l'accord du Président de ligue Réunionnaise de Football Mr Rosaire MORISCOT, la remise de ballon aux différents clubs et sections Futsal et Football Entreprise se fera le mardi 15 avril 2025 au siège de la LRF à Saint Denis.
- LA commission a fixé la prochaine réunion en date du 23 avril à partir de 18h00, le lieu reste à déterminer.

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue Réunionnaise de Football dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 49 du Règlement Intérieur de la Ligue Réunionnaise de Football 2025.

Le Président de la Régionale du Football Diversifié

Jacky AMANVILLE

Le secrétaire

Karim LAURET